



Communiqué SYNAVI. La Culture n'est pas le fait du prince !

Lyon, le 1^{er} juin 2022

La région Auvergne-Rhône-Alpes serait-elle le laboratoire de nouvelles politiques culturelles en France ? C'est en tout cas ce que semblent vouloir dessiner le Conseil Régional, d'un côté, et la Ville de Lyon, de l'autre.

- Laurent Wauquiez, président du **Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes**, annonce une réduction drastique, pour un montant global de 4 millions d'euros, des subventions attribuées à de très nombreux lieux de culture et de création ainsi qu'à plusieurs équipes artistiques conventionnées de la région. Cette annonce de la collectivité publique se fait de façon brutale, en plein exercice et sans aucun dialogue avec les structures concernées alors même qu'une instance de concertation, le Comité Régional des Professions du Spectacle (C.O.R.E.P.S), a été mise en place conjointement avec l'État à l'automne dernier. Ces arbitrages sont réalisés soi-disant en vue de rééquilibrer des budgets culturels sur l'ensemble du territoire mais tout laisse à penser qu'ils visent d'abord à satisfaire des clientèles locales et à régler des comptes politiques. Le président de Région veut également donner une image d'un bon gestionnaire qui agit avec fermeté. Quitte à employer des méthodes expéditives qui aggravent durablement toute l'économie de la culture.

- **La Ville de Lyon** met en œuvre des procédures d'appels à projet pour renouveler la direction de deux théâtres, en contradiction totale avec les intentions de « co-construction » avec les acteurs culturels et de respect des droits culturels telles qu'affichées au début de la mandature. D'octobre dernier à avril de cette année, deux appels à projets successifs sont lancés par la Ville de Lyon, en accord avec la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour donner une nouvelle direction artistique au Nouveau Théâtre du 8ème, actuellement dirigé par la compagnie des Trois-Huit.

En mai de cette année, après avoir lancé un appel à projets pour la sélection d'un nouveau projet artistique et culturel pour le Théâtre des Asphodèles de Lyon 3ème, la Ville de Lyon a également informé le directeur de la compagnie des Asphodèles que son projet ne serait pas retenu et que celle-ci devrait quitter les lieux en août prochain.

Par deux fois, des équipes artistiques à l'origine d'un projet et d'un lieu artistique sont purement et simplement mises à l'écart et ne peuvent donner suite à leurs actions dans les théâtres qu'elles ont pourtant elles-mêmes créés ou développés. Par deux fois, les équipes concernées ne sont pas associées au travail de bilan de leurs actions et aucune proposition de dialogue ne leur est faite pour interroger ensemble l'avenir du lieu, l'évolution de leur projet artistique, leur propre devenir et celui des personnes qu'elles emploient.

Par deux fois, la Ville de Lyon ne semble pas prendre conscience qu'une présence artistique marquée sur un territoire - forcément emblématique - ne se remplace pas, mais se travaille dans un processus d'évolution et de transmission.

Les équipes artistiques indépendantes ne sont pas des prestataires privés remplaçables sur simple lancement d'appels à nouveaux projets.

Nous demandons à la **Ville de Lyon** et à toutes collectivités territoriales d'instaurer un dialogue avec les équipes artistiques qui subissent des appels à renouvellement de projets, de laisser un temps long à l'évolution des permanences artistiques conduites sur des territoires et plus largement, d'entrer dans un processus de concertation avec les équipes artistes professionnelles, et leurs représentants.

Nous demandons à la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** de revenir sur sa décision de baisse ou de suppression de subventions et de prendre en compte la situation catastrophique générée chez les structures culturelles concernées.

Nous n'acceptons pas que la Culture soit le fait du prince. Ni les réductions brutales de budgets ni les appels à projets ne font une politique culturelle. Et, au-delà à des professionnels de la culture, ce sont toutes les personnes habitant sur les territoires concernés qui sont les principales victimes de ces mesures.

Pour plus d'informations, contactez-nous !

Gautier Machado, Jeanne Guillon, Paul Pitaud - Codélégués du SYNAVI AuRA

Muriel Guyon - Secrétaire générale du SYNAVI

06 72 84 46 30 – direction@synavi.org - www.synavi.org

Syndicat National des Arts Vivants et sa délégation Auvergne Rhône-Alpes